



APPEL DE CANDIDATURES POUR CRÉER UNE BANQUE DE SUPPLÉANCE ET POURVOIR DES POSTES VACANTS

La Commission scolaire de langue française (CSLF) est constamment à la recherche de suppléants dans ses établissements scolaires.

Voici la démarche à suivre :

Les personnes intéressées à faire de la **suppléance en enseignement** doivent faire une demande de certification auprès du registraire du ministère de l'Éducation et de la Petite enfance en utilisant ce lien : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/service/demande-permis-temporaire-suppléance-enseignement-brevet>

Les personnes intéressées à faire de la **suppléance en tant qu'assistant.e en éducation** doivent faire une demande de certification auprès du registraire du ministère de l'Éducation et de la Petite enfance en utilisant ce lien : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/service/demander-autorisation-dassistant-education>

Lorsque nous recevons votre autorisation du registraire, nous vous contacterons pour ouvrir votre dossier avec la Commission scolaire de langue française. Lorsque nous aurons tous les documents nécessaires à l'ouverture de votre dossier, nous ajouterons votre nom sur notre liste de suppléance.

Si vous désirez faire de la **suppléance comme secrétaire d'école et nettoyeur.se**, veuillez communiquer avec nous pour que nous puissions vous indiquer les documents nécessaires pour être sur notre liste de suppléance.

Voici les documents et qualifications requis pour être **un.e conducteur.trice d'autobus scolaire** suppléant. La loi scolaire et la réglementation de l'Île-du-Prince-Édouard requièrent des qualifications spécifiques pour les conducteurs d'autobus scolaire.

- ☐ Un diplôme du secondaire ou une équivalence (12e année ou secondaire 5)
- ☐ Un permis de conduire valide depuis plus de 5 ans
- ☐ Un permis de conduire valide portant la Classe 2A
- ☐ Un certificat du cours gestion des élèves "Student Management" (NVC)
- ☐ Un certificat du cours de premiers soins
- ☐ Un certificat du cours de conducteur d'autobus scolaire "JVI"
- ☐ Un test médical (formulaire approuvé)
- ☐ Un test de la vue
- ☐ Un relevé de point d'inaptitude

Documents and qualifications required to be a substitute school bus driver. The Prince Edward Island school law and regulations require specific qualifications for school bus drivers.

- ☐ *A high school diploma or equivalence (12th grade or secondary 5)*
- ☐ *A driving license valid for more than 5 years*
- ☐ *A valid Class 2A driving license*
- ☐ *A certificate from the Student Management course (NVC)*
- ☐ *A first aid course certificate*
- ☐ *A certificate from the "JVI" school bus driver course*
- ☐ *A medical test (approved form)*
- ☐ *An eye exam*
- ☐ *A driver's abstract*

À noter que quiconque désire travailler dans une école doit obligatoirement fournir une vérification d'antécédents judiciaires incluant le secteur vulnérable, à la CSLF. De plus, vous devez remplir les formulaires d'emplois disponibles à <https://cslf.edu.pe.ca/section-emplois>, pour ouvrir votre dossier de paye.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Nathalie Malo, gestionnaire des ressources humaines par courriel à emploi@edu.pe.ca ou téléphoner au bureau de la CSLF 902-854-2975.

Vous trouverez tous les emplois à pourvoir sur notre site internet à
<https://cslf.edu.pe.ca/section-emplois>